

## Promotions des certifiés – avancement d'échelon – CAPA du 17 décembre 2015.

	Au 5ème		Au 6ème		Au 7ème		Au 8ème		Au 9ème		Au 10ème		Au 11ème		TOTAUX Promouvables	TOTAUX promus
	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus	Nombre de promouvables	Nombre de promus		
Grand Choix	145	44	194	58	150	45	197	59	158	47	201	60	156	48	1206	360
Choix			128	91	108	77	149	107	113	81	167	119	66	47	731	522

### Voici les barèmes des derniers promus dans chaque échelon.

	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE	BARRE
	4--->5	5---->6	6 --->7	7--->8	8--->9	9--->10	10 --->11
Grand choix	76.5 Critère 2	79.5 Critère 1	83 Critère 4	85 Critère 2	88.1 Critère 1	89.7 Critère 1	90.9 Critère 1
Choix		76.5 Critère 2	80 Critère 2	82 Critère 2	84.2 Critère 1	85.7 Critère 2	87.9 Critère 2

Vous êtes promuable si, entre le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et le 31 août 2016 vous atteignez l'ancienneté d'échelon donnée dans le tableau ci-dessous.

Les promouvables sont classés par ordre de barème (somme des notes administratives et pédagogiques). Les premiers de la liste sont promus selon les barres ci-contre et départagés selon les critères ci-contre.

Ces barres sont différentes d'une année à l'autre.

**Si vous constatez que vous avez la note figurant dans ce tableau, et que nous n'êtes pas promu(e), c'est qu'un des critères suivants a dû être utilisé pour départager les candidats à barème égal :**

1. ancienneté dans le corps.
2. ancienneté dans l'échelon.
3. mode de passage du dernier échelon, en faveur de celui qui est passé au grand choix voire au choix.
4. l'âge au 1/09/2015.

Echelons	Grand choix	Choix	Ancienneté
3e au 4e			1 an
4e au 5e	2 ans		2 ans 6 mois
5e au 6e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6e au 7e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7e au 8e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8e au 9e	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
9e au 10e	3 ans	4 ans	5 ans
10e au 11e	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

## Capa d'avancement d'échelon du 17 décembre 2015

### Déclaration des élus SNES-FSU

Monsieur le Recteur,

Pour cette première Capa depuis la rentrée 2015, permettez-nous d'abord d'évoquer la vie dans nos établissements du second degré de l'Académie. Depuis cette regrettable nuit du 19 mai qui vit Madame la Ministre faire passer sa réforme du collège en force, les doutes, les interrogations et les inquiétudes légitimes habitent les esprits. Tous les esprits. Pas seulement ceux de nos collègues.

Des inspecteurs ambassadeurs de cette réforme portent la bonne parole depuis plusieurs semaines auprès de nos collègues. Quelle parole ? Lorsque des collègues émettent des doutes sur la faisabilité de cette réforme, on leur répond : « Mais vous le faites déjà ». Pourquoi alors vouloir tout changer ? Ou bien : « Ne vous inquiétez pas, la première année sera expérimentale ». Comme si nos élèves étaient des cobayes et les enseignants des apprentis-sorciers. Les discours très optimistes des inspecteurs se heurtent aussi très souvent au scepticisme des chefs d'établissement qui seront chargés de mettre en œuvre les emplois du temps. Bref, Monsieur le Recteur, vous comprendrez la colère des enseignants qui voient poindre à l'horizon du mois de septembre une réforme simultanée pour les quatre niveaux du collège, avec pour certains d'entre eux (comme les professeurs de Lettres classiques, d'Allemand...), des questions qui restent toujours sans réponse sur le devenir de leur discipline et leur avenir professionnel. Nous regrettons que des motifs plus idéologiques qu'éducatifs aient guidé une réforme qui, une nouvelle fois, va dévaloriser ce mot qui théoriquement suppose un mieux alors que nous nous dirigeons tous vers une dégradation des conditions d'enseignement : affaiblissement des disciplines auxquelles nous sommes attachés, travail en interdisciplinarité (sans temps de concertation prévu dans les services) impossible à mettre en œuvre pour les TZR, les collègues en complément de service, les petits établissements ruraux très nombreux dans notre académie. Nous croyons avoir compris qu'une certaine souplesse serait accordée à ces petits établissements isolés mais alors, cette réforme vaudrait-elle pour les uns et pas pour les autres ? Le doute se serait-il installé aussi chez ses promoteurs ? Quelle égalité entre les établissements ? Entre les élèves ? Comment allez-vous justifier auprès des parents d'élèves que cette merveilleuse réforme qui n'enchanté que ceux qui ne seront pas sur le terrain en septembre prochain est valable pour un collégien dijonnais mais pas faite pour un autre élève de Laignes ou de Bléneau ? Par ailleurs, alors que les établissements viennent de voter leur budget, chacun a pu se rendre compte que la ligne des crédits d'Etat n'était pas abondée pour acheter le matériel nécessaire à la mise en œuvre de cette réforme (en particulier les manuels...) Quelle impréparation !

Le Snes-fsu ne souhaite pas le statu-quo, vous le savez bien. Nous souhaitons une réforme qui n'instaure pas un chaos dans les établissements mais une véritable réflexion sur les besoins des élèves en 2015, accompagnée des moyens nécessaires pour une politique éducative ambitieuse. Inciter nos collègues à mettre en œuvre une réforme en laquelle ils ne croient pas et qui pose plus de questions qu'elle ne résout de problèmes éducatifs n'augure rien de bon sur la réussite de ladite réforme.

Pour la Capa d'aujourd'hui, nous observons que dans le Supérieur, sur 14 candidats, 13 sont promus au grand choix (soit 93% des candidats), le 14ème l'étant au choix. Si nous nous réjouissons pour nos collègues, nous remarquons cependant pour eux un meilleur accès aux promotions que pour nos collègues du secondaire. Nous avons noté avec satisfaction que le barème des collègues non inspectés depuis de longues années avait été réévalué 474 au total dont 212 collègues promouvables cette année.. C'est un point positif que nous relevons. Toutefois, nous constatons dans le détail que les collègues réévalués sont parfois en-deça de la note d'inspection à laquelle ils auraient pu prétendre, ce qui peut les handicaper pour une promotion éventuelle. C'est le cas par exemple en philosophie, en documentation et en technologie. Nous constatons aussi que des dates de dernière inspection pour certains collègues ne figurent pas sur les listings. Nous réitérons donc notre souhait d'inspections plus régulières pour les collègues promouvables, manière la plus équitable qui soit pour départager les candidats à une promotion. Nous souhaitons que dans l'avenir, les notes pédagogiques soient toutes issues d'une réelle inspection ; qu'un véritable plan académique permette aux IPR de repérer les collègues promouvables qui n'ont pas été inspectés depuis trop longtemps afin de garantir un maximum d'équité dans les promotions.

Voilà une réforme, Monsieur le Recteur, que nous applaudirions des deux mains.